

Service non-obligatoire, non contraignant et gratuit

TRAVAILLE À LA DEMANDE DES PARENTS, DES ÉLÈVES

Service indépendant de l'école

L'ÉQUIPE PMS DE L'ÉCOLE PEUT VOUS AIDER ET VOUS ÉCOUTER



ÉQUIPE COMPOSÉE D'ASSISTANTS SOCIAUX, PSYCHOLOGUES, INFIRMIERS ET LOGOPÈDES

Le centre PMS, c'est quoi ?



FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT A L'ÉCOLE

AIDER LES PARENTS POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES A LEURS ENFANTS :  
motivation  
difficultés scolaires  
orientation scolaire  
problèmes sociaux  
problème de sommeil  
problèmes familiaux  
activités extra-scolaires  
etc.



Le personnel est soumis au secret professionnel

En tant que parents, vous pouvez, à tout moment, refuser le suivi individuel de votre enfant, en le signalant par écrit à la direction du CPMS (AR CPMS du 13-08-1962, art.16).

## L'ÉQUIPE PMS PRÉSENTE DANS VOTRE ÉCOLE



**Fadwa MOUTANABIH**

**Assistante sociale**

Fadwa.moutanabih@cpmslibreuccl.be



**Florence VERBEURGT**

**Conseillère psychopédagogique**

Florence.verbeurgt@cpmslibreuccl.be

### PERMANENCE À L'ÉCOLE

**Vendredi** 8h40-12h00

### PERMANENCES AU CENTRE P.M.S.

*Sur rendez-vous* au 02/ 226.41.30

**Lundi** 14h00 à 17h30



**Avenue Coghen 217 à 1180 Uccle**



**[www.cpmslibreuccl.be](http://www.cpmslibreuccl.be)**